PRÉFÈTE
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des collectivités locales et des élections
Bureau du contrôle de légalité et des élections

Arrêté instituant les commissions de propagande à l'occasion des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

La préfète de l'Oise
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment ses articles L. 212, R. 31 à R. 34 ;

Vu la loi n° 2021-191 du 22 février 2021 portant report, de mars à juin 2021, du renouvellement général des conseils départementaux, des conseils régionaux et des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique ;

Vu le décret n° 2021-251 du 5 mars 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination madame Corinne ORZECHOWSKI, préfète de l'Oise ;

VU l'ordonnance du 13 avril 2021 de la Première Présidente de la cour d'appel d'Amiens, désignant les magistrats chargés de présider les commissions ;

VU les désignations du 6 avril 2021 décidées par le directeur régional de la société ADREXO ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : Les commissions de propagande en vue des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 seront installées le 10 mai 2021. Elles sont organisées et composées conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

Article 2 : Les commissions de propagande se réuniront le 17 mai 2021 pour contrôler la conformité et les quantités de documents livrés par les candidats en vue de leur acheminement aux électeurs.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Oise, les sous-préfets de Clermont, de Senlis et de Compiègne, les présidents des commissions de propagande, les maires des communes concernées et le directeur de la Poste sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Oise.

A Beauvais, le 05 MAI 2021

Corinne ORZECHOWSKI

03 44 06 12 60
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais

ANNEXE 1

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021
COMMISSIONS DE PROPAGANDE

CANTONS	SIÈGE DE LA COMMISSION	DATES DE RÉUNION
Beauvais 1	Préfecture de l'Oise Beauvais 1, place de la préfecture BEAUVAIS	Réunion d'installation : 10 mai 2021 à 14h00 Réunion de contrôle des documents livrés : 17 mai 2021 à 14h00
Beauvais 2		
Chaumont-en-Vexin		
Clermont		
Grandvilliers		
Méru		
Mouy		
Saint-Just-en-Chaussée		
Compiègne 1	Sous-préfecture de Compiègne 21, rue Eugène Jacquet COMPIÈGNE	Réunion d'installation : 10 mai 2021 à 14h00 Réunion de contrôle des documents livrés : 17 mai 2021 à 14h00
Compiègne 2		
Estrées-Saint-Denis		
Noyon		
Thourotte		
Chantilly	Sous-préfecture de Senlis 3, place Gérard de Nerval SENLIS	Réunion d'installation : 10 mai 2021 à 14h30 Réunion de contrôle des documents livrés : 17 mai 2021 à 14h30
Creil		
Crépy-en-Valois		
Montataire		
Nanteuil-le-Haudoin		
Nogent-sur-Oise		
Pont-Sainte-Maxence		
Senlis		

ANNEXE 2

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021
COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE

ARRONDISSEMENTS DE BEAUVAIS ET DE CLERMONT:

Président de la commission : M. Franck BIELITZKI, président du tribunal judiciaire de Beauvais ;
Suppléant : M. Alain de KERMERCHOU, premier vice-présent du tribunal judiciaire de Beauvais

CANTONS	REPRÉSENTANTS DE LA PRÉFÈTE	REPRÉSENTANT D'ADREXO	SECRÉTAIRES
Beauvais 1	M. Vincent RENON	M. Vincent NAIRI Suppléant : M. Frédéric JERÔME	- Mme Nathalie NICOLAS, chargée des élections, - M. Matthieu MOUNIER, chef du bureau du contrôle de légalité et des élections, - Mme Stéphanie FERNANDEZ, chargée des élections,
Beauvais 2			
Chaumont-en-Vexin			
Clermont			
Grandvilliers			
Méru			
Mouy			
Saint-Just-en-Chaussée			

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE:

Président de la commission : Mme Nadine DUBOSCQ, présidente du tribunal judiciaire de Compiègne

CANTONS	REPRÉSENTANTS DE LA PRÉFÈTE	REPRÉSENTANT D'ADREXO	SECRÉTAIRES
Compiègne 1	Mme Annick DURAND	M. Balagi SANDIRASSE Suppléant : M. Thomas GIMENEZ	Mme Julia NUON Suppléante : Mme Charline KOPMELS
Compiègne 2			
Estrées-Saint-Denis			
Noyon			
Thourotte			

ARRONDISSEMENT DE SENLIS :

Président de la commission : M. Arnaud BORZEIX, président du tribunal judiciaire de Senlis ;
Suppléant : Mme Clémence JACQUELINE, vice-présidente au tribunal judiciaire de Senlis

CANTONS	REPRÉSENTANTS DE LA PRÉFÈTE	REPRÉSENTANT D'ADREXO	SECRÉTAIRES
Chantilly	Mme Muriel DEPALE	M. Marc BATAILLER Suppléant : M. Nicolas DUQUESNOY	Mme Dominique DANNEEL Suppléante : Mme Odile COZETTE
Creil			
Crépy-en-Valois			
Montataire			
Nanteuil-le-Haudoin			
Nogent-sur-Oise			
Pont-Sainte-Maxence			
Senlis			

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021
COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE DE PROPAGANDE

PRESIDENT	M. Franck BIELITZKI, président du tribunal judiciaire de Beauvais ; Suppléant : M. Alain de KERMERCHOU, premier vice-présent du tribunal judiciaire de Beauvais
REPRÉSENTANTS DE LA PRÉFÈTE	M. Vincent RENON, directeur des collectivités locales et des élections
REPRESENTANT D'ADREXO	M. Vincent NAIRI Suppléant : M. Frédéric JERÔME
SECRETAIRES	M. Matthieu MOUNIER, chef du bureau du contrôle de légalité et des élections, Suppléant : Mme Nathalie NICOLAS, chargée des élections